

LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2022

En application de l'article L2121-25 du CGCT

Approbation du procès-verbal du 1^{er} octobre 2022 Approuvé à l'unanimité
N°22-15-00 : Décisions du maire Le Conseil municipal a pris acte des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation de compétences
N°22-15-01 Mise à jour du tableau des effectifs Approuvé à l'unanimité
N°22-15-02 : Rapport d'orientations budgétaires 2023 Le Conseil municipal a pris acte du rapport d'orientations budgétaires 2023
N°22-15-03 : Passage à la nomenclature M57 : Adoption du règlement budgétaire et financier Approuvée à l'unanimité
N°22-15-04 : Contribution obligatoire à l'école Saint-Louis Approuvée à l'unanimité
N°22-15-05 : Reversement de la taxe d'aménagement Approuvée à l'unanimité
N°22-15-06 : Subvention exceptionnelle à l'association « Audacieux du Bois d'Aton » Approuvée à l'unanimité
N°22-15-07 : Convention « Plan Mercredi » Approuvée à l'unanimité
N°22-15-08 : Broc'aux petits Approuvé à l'unanimité
N°22-15-09 : Vente de la parcelle HT n°28 – Impasse du Parc Approuvé à l'unanimité
N°22-15-10 : Requalification des espaces publics de la Louvière : autorisation de dépôt de déclarations préalables pour la construction de locaux déchets et un abri à vélos Approuvé à l'unanimité

N°22-15-11 : Engagement de la ville de Courdimanche à réduire les perturbateurs endocriniens : Charte « Villes et Territoires »

Approuvée à l'unanimité

Courdimanche, le 25 novembre 2022

Sophie MATHARAN


Maire de Courdimanche

